

Roetkerg, le 7 Août 1907

Monsieur M. Gouillard, Conservateur

des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture.



Monsieur le Conservateur,

Je prends la cérémonie de liberté de solliciter des faveurs
l'invalide la faveur de pouvoir soumettre à votre haute Compétence une
peinture sur bois, déjà connue, ne portant pas de signature, mais
très jolie et d'un caractère artistique, et que certainement vous interressera
beaucoup.

Je me suis permis de m'adresser à vous, monsieur
le Conservateur, en égard à vos connaissances et aux espaces que vous
avez assez longtemps examiné mes tableaux, aux fins de leur détermination
d'origine.

Mon cher Monsieur le Conservateur, faites comme autorisé
pour une faire connaître votre sentiment, au sujet de la demande que
je ferai auprès de vous, et dans l'attente de vous lire je vous prie d'agréer,
avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma haute considération.

J. D. Van Reet,

85, Rue de l'Eglise
Roetkerg - Bruxelles

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le

8 avril 1907

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N° 1069107

Objet :

*A M^r Van Reet
Koekelberg*

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les attributions de la Commission Directrice de donner son avis sur des ouvrages qui ne lui sont pas soumis en vue de leur acquisition pour les collections de l'Etat.

ANNEXE

C'est à un expert de profession qu'il appartient plutôt de se prononcer sur la valeur de l'authenticité du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 1^{er} ~~mai~~

Veuillez agréer, M^r ~~Malibis~~, l'assurance de notre considération distinguée.

Expédié le

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,